



Défenseur des droits

Le Défenseur des droits est une **autorité administrative indépendante** chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyens.

Créée en 2011 et inscrite dans la Constitution, elle a deux missions :

- défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés,
- permettre l'égalité de tous.

Pour plus d'informations : <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

Le défenseur des droits tient une permanence le premier mardi de chaque mois, dans les locaux de France Services 111 avenue de Toulouse 31390 Carbonne. Pour prendre rendez-vous contacter le 05.36.17.20.00.